CELYAD ONCOLOGY SA
Société anonyme cotée

Rue André Dumont, 9
1435 Mont-Saint-Guibert

RPM Nivelles 0891.118.115

(la "Société")

INFORMATIONS SUR LES DROITS DES ACTIONNAIRES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 7:130 DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 2 DECEMBRE 2024 A 11 HEURES (CET) DEVANT NOTAIRE

---

1. LE DROIT D'INSCRIRE DES SUJETS A L'ORDRE DU JOUR ET DE DEPOSER DES PROPOSITIONS DE DECISIONS

Conformément à l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations, un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble au moins 3% du capital peuvent requérir l'inscription de sujets à traiter à l'ordre du jour de l'assemblée générale, ainsi que déposer des propositions de décision concernant des sujets à traiter inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour.

Le ou les actionnaires qui exercent ce droit doivent, pour que leur demande soit examinée lors de l'assemblée générale, satisfaire aux deux conditions suivantes :

- prouver qu'ils détiennent le pourcentage requis ci-dessus à la date de leur demande (soit par un certificat constatant l'inscription des actions correspondantes dans le registre des actions nominatives de la Société, soit par une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou l'organisme de liquidation, certifiant l'inscription dans ses comptes, à leur nom, du nombre d'actions dématérialisées correspondantes) ; et

- être encore actionnaire à hauteur de 3 % du capital social à la date d'enregistrement (le 18 novembre 2024 à minuit (heure belge)).

Les actionnaires peuvent alors exercer ce droit en fournissant (i) le texte des nouveaux points à l'ordre du jour, et/ou (ii) le texte des propositions de décisions devant être reflétées dans l'ordre du jour. Les sujets à inscrire à l'ordre du jour et/ou les propositions de décision doivent être adressées à la Société au plus tard le 8 novembre 2024 par courriel à l'adresse investors@celyad.com, ou par courrier ordinaire à l'attention de Celyad Oncology SA, Mme An Phan, Head of Legal, Rue André Dumont 9, B-1435 Mont-Saint-Guibert.

La Société accusera réception des demandes formulées par e-mail ou par courrier à l'adresse indiquée par l'actionnaire dans un délai de 48 heures à compter de cette réception.

L'ordre du jour révisé sera publié au plus tard le 15 novembre 2024 (sur le site internet de la Société à l'adresse www.celyad.com, au Moniteur belge et dans la presse) si une ou plusieurs requêtes visant à inscrire de nouveaux sujets ou propositions de décision à l'ordre du jour sont valablement parvenues dans le délai précité.

De plus amples informations relatives aux droits susmentionnés et leurs modalités d'exercice sont disponibles sur le site internet de la Société (www.celyad.com).

2. DROIT DES ACTIONNAIRES DE POSER DES QUESTIONS PAR ECRIT

Les actionnaires peuvent poser des questions exclusivement par écrit avant l'assemblée, concernant l'ordre du jour de l'assemblée. La Société répondra aux questions pendant l'assemblée.

L'exercice de ce droit est subordonné aux deux conditions suivantes :

- avoir la qualité d'actionnaire à la date d'enregistrement (le 18 novembre 2024 à minuit (heure belge)) ; et

- avoir informé la Société de l'intention de participer à l'assemblée générale, conformément aux dispositions prévues dans la convocation.

Ces questions peuvent être posées préalablement à l'assemblée générale par courriel à l'adresse investors@celyad.com ou par courrier à l'attention de Celyad Oncology SA, Mme An Phan, Head of Legal, Rue André Dumont 9, B-1435 Mont-Saint-Guibert.

Elles doivent parvenir à la Société au plus tard le 26 novembre 2024 à 17 heures (CET).

Les administrateurs répondent durant l'assemblée générale aux questions posées par les actionnaires, en assemblée ou par écrit avant l'assemblée, au sujet de leur rapport ou de l'ordre du jour, conformément aux dispositions légales. Le commissaire répond également aux questions posées par les actionnaires, en assemblée ou par écrit avant l'assemblée, au sujet de son rapport.

De plus amples informations relatives au droit susmentionné et à ses modalités d'exercice sont disponibles sur le site internet de la Société (www.celyad.com).